

AR Prefecture

005-240500082-20220906-060920222-DE
Reçu le 08/09/2022

**DELIBERATION DU CONSEIL SYNDICAL
S I V M SERRE CHEVALIER**

Département
des Hautes Alpes
Arrondissement de
BRIANCON

L'an Deux Mille Vingt-deux, le 06 septembre
Sous la Présidence de Monsieur Jean-Marie REY
Le Conseil Syndical, convoqué le 31 août 2022
s'est réuni en Mairie de MONETIER-LES-BAINS
Étaient présents :

Pour SAINT CHAFFREY :

Madame Corine CHANFRAY, Vice-Présidente, votante
Monsieur Nicolas GALLIANO, titulaire, votant
Madame Martine ALYRE, titulaire, votante
Monsieur Nicolas FAURE, titulaire, votant

Pour LA SALLE LES ALPES :

Monsieur Emeric SALLE, Vice-Président, votant
Madame Muriel FINE, titulaire, votante

Nbre de titulaires en exercice : 12
Nbre de membres présents : 10
Nbre de membres ayant pris
part au vote : 9

Pour LE MONETIER LES BAINS :

Monsieur Jean-Marie REY, Président
Madame Marielle BOY, titulaire, votante
Monsieur Adrien GIRARD, titulaire, votant
Monsieur Jean-Michel BRUNET, titulaire, non votant

Monsieur Nicolas GALLIANO est Secrétaire de séance

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA REFECTION DU PONT BAYARD

- Considérant la nécessité de remettre en état le Pont Bayard situé sur la commune du Monêtier les Bains
- Considérant que ce pont est principalement utilisé pour le passage des pistes nordiques, et notamment la piste de la Chalp qui est une piste phare du site
- Considérant que ce pont présente des dégradations pouvant impliquer des dangers pour les usagers
- Considérant les remises en état successives (petits travaux) qui ne perdurent pas
- Vu les devis de prestataires de service pour la réfection de ce pont

A l'unanimité, l'assemblée syndicale :

- Approuve le projet relatif à la réfection du Pont Bayard, par un prestataire de service
- Approuve le plan de financement suivant :

Montant des travaux HT	35 012.50 €
Part Région Sud 40%	14 005.00 €
Part département 40 %	14 005.00 €
Autofinancement 20%	7 002.50 €

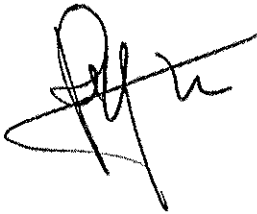
AR Prefecture

005-240500082-20220906-060920222-DE
Reçu le 08/09/2022

- Autorise Monsieur le Président à signer et déposer les dossiers de demandes de subventions auprès de la Région Sud ainsi que du département.

Ainsi fait, les jour, mois et an susdits

Jean-Marie REY
Président du SIVM

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. M. REY', written over a horizontal line.